

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 29 AVRIL 2024

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

Rendre justice à la réalité sociale du pays

On lit depuis le 3 mars beaucoup de commentaires très étonnés, comme si le peuple suisse avait changé. Les commentateurs libéraux de tous bords – ce qui fait beaucoup de monde – se demandent en gros si on ne leur a pas changé leur peuple. Ce souverain suisse avait pourtant l'air tellement d'accord avec eux, et tout à coup il les lâche et s'octroie une treizième rente AVS. Certaines réactions, allant de la rage au déni, avaient tous les aspects du choc affectif.

Pourtant, si on lit les rapports de répartition publiés par l'USS ces dernières années on comprend quelque chose : ce n'est pas le peuple qui a changé, mais la réalité dans laquelle il vit. La décennie écoulée a amené une grande partie de la population de notre pays dans une situation où, malgré un travail aussi intensif voire plus intensif qu'avant, elle ne met plus rien de côté et consacre ses revenus à payer le strict nécessaire et les charges fixes. La baisse des salaires réels vécue depuis le retour brutal de l'inflation est sans précédent depuis la guerre, de même que la hausse des charges liées à la taille du ménage, comme les primes d'assurance-maladie et les loyers.

Dans ces questions, la question est : pourquoi les forces dominantes dans le monde politique, économique et médiatique ont-elles été surprises par le vote du 3 mars ? Eh bien, c'est que celles et ceux qui dirigent notre pays, celles et ceux qui se situent dans les catégories de revenu élevé, ont vécu la décennie tout différemment, avec une hausse massive de leur revenu disponible. Et comme les études qui décrivent la situation de notre population ont une fâcheuse tendance à se fonder sur des moyennes, ils ont même pu se bercer de l'illusion que, en moyenne, les habitantes et habitants de notre pays vivent également chaque année un peu mieux.

Si on divise le salaire augmenté de M. Ermotti par le nombre de personnes qui prennent le tram avec lui le matin (s'il prend le tram), on se dira effectivement que le salaire moyen des usagers du tram évolue bien, même si à part le sien, tous les salaires des usagers du tram stagnent.

De la même manière, la réalité de la participation de notre population au marché du travail peut être faussée par des biais statistiques grossiers. Si, par exemple, sur 10 personnes, 8 personnes travaillent à plein temps et 2 ne travaillent pas du tout et que quelques années plus tard, sur ces 10 personnes, 9 travaillent à 90% et seulement une seule ne travaille pas du tout, alors le volume de travail de ces dix personnes a augmenté. Mais certains esprits simples ou mal orientés diront que le temps partiel a augmenté et que ces dix personnes sont devenues paresseuses. C'est exactement ce qui s'est passé ces dernières décennies dans notre pays. Plus de couples travaillent les deux, donc forcément le taux de temps partiel augmente un peu, mais le volume de travail du couple aussi. Or malgré cette augmentation du volume de travail des ménages, leur sécurité économique s'affaiblit, à cause de la baisse de leur revenu disponible réel.

Enfin, ce qui contribue à fausser la compréhension de la réalité socio-économique de notre pays, c'est l'existence de cet objet fiscal non identifié qu'est la prime d'assurance-maladie. On ne la compte pas dans l'inflation, ce qui fait croire qu'elle est chez nous plus faible qu'ailleurs. Et si on ne la compte pas dans l'inflation, on nous explique que c'est parce que c'est un prélèvement obligatoire. Mais elle n'est pas comptée non-plus dans la quote-part fiscale, parce que ce prélèvement obligatoire est prélevé par des institutions privées... Donc le plus sérieux de problème de pouvoir d'achat n'apparaît dans aucune statistique et son augmentation incessante n'est pas un problème pour les pouvoirs économiques et politiques.

Le peuple suisse vit donc dans une autre réalité que la réalité virtuelle produite par ces « trucs » statistiques. Notre rapport sur la répartition essaie de rendre justice à la réalité du pays. Il montre l'évolution du pouvoir d'achat par catégories fines de la population. Il ne se contente pas de moyennes trompeuses. Et il prend en compte la réalité de la charge des primes d'assurance maladie qu'il est urgent de plafonner le 9 juin prochain.